

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre janvier à 18h00, les Membres du Comité du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, à la salle polyvalente, Rue du Stade à USSEL, sous la Présidence de M. Pierre CHEVALIER

**PRESENTS** : voir liste des délégués présents en annexe

**SECRETAIRE DE SEANCE** : COUTAUD Pierre

**Date de convocation : 15/12/21**

<b>Membres en exercice : 134</b>	<b>Présents : 101</b>	<b>Votants : 101</b>	<b>Pour : 101</b>	<b>Contre : 0</b>
----------------------------------	-----------------------	----------------------	-------------------	-------------------

<b>Référence DIEGE :</b>	<b>2022-24-01-06</b>
<b>Objet :</b>	<b>Acquisition d'un outil centralisé et commun de gestion des données – MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT – Complément aux délibérations n°2021-09-12-02 et n°2022-24-01-04</b>

Vu la délibération n°2021-09-12-02 en date du 9 décembre 2021 décidant de l'acquisition d'un outil informatique centralisé et commun de gestion des données ;

Vu la délibération n°2022-24-01-04 en date du 24 janvier 2022 arrêtant le plan de financement pour l'acquisition d'un outil informatique centralisé et commun de gestion des données ;

Considérant que le projet est également éligible à une aide européenne ;

Monsieur le Président propose de modifier le plan de financement prévisionnel comme suit :

<b>Coût de l'opération – en € H.T.</b>	<b>21 000.00 €</b>
ETAT : D.E.T.R. 2022 - Informatisation des mairies, des EPCI et des maisons France Service (40%)	8 400.00 €
Aide Européenne (40%)	8 400.00 €
<b>Total des aides publiques sollicitées</b>	<b>16 800.00 €</b>
<b>A la charge du Syndicat de la Diège (20%)</b>	<b>4 200.00 €</b>

**Après en avoir délibéré, les membres du Comité :**

- Arrêtent le plan de financement pour l'acquisition d'un outil informatique centralisé et commun de gestion des données tel que présenté par Monsieur le Président.

Fait et délibéré à USSEL,  
Le 24/01/2022  
Le Président du Syndicat,  
Pierre CHEVALIER

